

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 14 DECEMBRE 2023
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2023-05-18 FINANCES (7.1) - DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

DATE DE CONVOCATION : 7 DECEMBRE 2023

DATE DE PUBLICATION : 19 DECEMBRE 2023

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth (ayant la procuration de MATTE Jean-François), STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VAILLANT Pascal (ayant la suppléance de VARIS Pierre), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger (ayant la procuration de RADER Audrey-Helen), MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAR Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, ROSSO Michel, ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, BROUSSIER Cyril (ayant la suppléance de MANSUY Thierry), MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, CHAPUY Jacques (ayant la suppléance de DEPAILLAT Bernard), HENNEBERT Philippe, COLIN Xavier, HARMAND Alde (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER Emilien), DICANDIA Chantal (ayant la procuration de MOREAU Jean-Louis), ADRAYNI Mustapha, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, RIVET Lionel (ayant la procuration de EZAROIL Fatima), HEYOB Olivier (arrivé à compter de la 2023.05.13 et ayant la procuration de MASSELOT Catherine), DE SANTIS Fabrice (ayant la procuration de ERDEM Olivier), CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge, BONJEAN Myriam, BRETENOUX Patrick, GUEGUEN Marie (ayant la procuration de LALEVEE Lucette), SIMONIN Hervé, CAULE Emeline (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Étaient excusés :</u>	VARIS Pierre, SEGAULT Jean-François, PREVOT Vincent, RADER Audrey-Helen, MANSUY Thierry, DEPAILLAT Bernard, MATTE Jean-François, MOUROLIN Patrick, ORDITZ Jackie, ASSFELD LAMAZE Christine, EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier,
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2023-05-12 : 8 avis de procuration. De la 2023-05-13 à la fin : 9 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	3 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Patricia WINIARSKI
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2023-05-12 : 56 Présents. De la 2023-05-13 à la fin : 57 Présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2023-05-12 : 64 Votants. De la 2023-05-13 à la fin : 66 Votants.

La décision modificative est destinée à divers ajustements et régularisations indispensables au bon fonctionnement des services et se décomposant de la manière suivante :

- Dans le cadre d'une correction comptable (écritures d'ordre équilibrées en dépenses et recettes) sollicitée par le service de gestion comptable de Toul, il est proposé un abondement de 90 000 € aux chapitres 040 et 042 et une réduction équivalente aux chapitres 021 et 023.
- Afin de permettre l'engagement des travaux de renouvellement de la conduite Toul – Bruley, un abondement de crédits de 150 000 € est nécessaire au chapitre opération 2204 (article 2315).
- L'opération menée dans le cadre de l'autorisation pluriannuelle 2202 « Station Saint Mansuy » n'ayant pu être engagée avant fin 2023, il est proposé d'annuler 240 000 € de crédits de paiement 2023 (article 2315), un montant de crédits de paiement équivalent étant à prévoir en 2024.
- Lors de la dernière décision modificative, l'opération individualisée 2203 « Sécurisation AEP Lagny et Ménil-la-Tour via Lucey », un abondement de crédit de 150 000 € a été opéré. Cette opération étant programmée mais finalement non engagée à ce stade, il est proposé de convertir cette opération en autorisation de programme et d'annuler des crédits à hauteur de 520 000 € (article 2315), un montant de crédits de paiement équivalent étant à prévoir en 2024.
- Le décalage des opérations implique l'annulation au budget 2023 des cofinancements attendus en recettes (chapitre 13) à hauteur de 610 000 €.
- Suite aux études engagées et en accompagnement des travaux communaux et d'assainissement de la rue François Mitterrand à Foug, il est proposé d'ouvrir une autorisation pluriannuelle 2303 « AEP rue F. Mitterrand à Foug » (article 2315) à hauteur de 350 000 € HT, sans crédits de paiement 2023 (crédits de paiement à prévoir en 2024).

Chap.	Art.	<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	Budget Primitif 2023	DM1 rappel	DM2 proposition	Budget 2023 après DM
70		Produits du domaine et ventes diverses	5 171 000,00	0,00		5 171 000,00
74		Dotations et participations	28 000,00	0,00		28 000,00
75		Autres produits de gestion courante	73 000,00	0,00		73 000,00
77		Produits exceptionnels	73 174,08	0,00		73 174,08
78		Reprises sur provisions	0,00	0,00		0,00
		REC. REELLES DE FCT HORS REPORT	5 345 174,08	0,00	0,00	5 345 174,08
002		Résultat de fonctionnement reporté	1 581 064,40	0,00		1 581 064,40
		RECETTES REELLES DE FCT	6 926 238,48	0,00		6 926 238,48
042		Op. d'ordre de transfert entre sections	140 000,00	0,00		140 000,00
		RECETTES D'ORDRE DE FCT	140 000,00	0,00	0,00	140 000,00
TOTAL		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7 066 238,48	0,00	0,00	7 066 238,48

Chap.	Art.	<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	Budget Primitif 2023	DM1 rappel	DM2 proposition	Budget 2023 après DM
011		Charges à caractère général	2 620 500,00	-25 000,00		2 595 500,00
	611	Sous-traitance générale	1 424 000,00	-25 000,00		1 399 000,00
012		Charges de personnel	620 000,00	0,00		620 000,00
014		Atténuation de produits	1 120 000,00	0,00		1 120 000,00
022		Dépenses imprévues	20 000,00	0,00		20 000,00
65		Autres charges de gestion courantes	7 000,00	0,00		7 000,00
66		Charges financières	57 000,00	0,00		57 000,00
67		Charges exceptionnelles	180 000,00	+25 000,00		205 000,00
	678	Autres charges exceptionnelles	150 000,00	+25 000,00		175 000,00
68		Dotations aux dépr. et aux provisions	0,00	0,00		0,00
		DEPENSES REELLES DE FCT	4 624 500,00	0,00	0,00	4 624 500,00
023		Virement à la section d'investissement	1 441 738,48	0,00	-90 000,00	1 351 738,48
	023	Virement à la section d'investissement	1 441 738,48	0,00	-90 000,00	1 351 738,48
042		Opération d'ordre de transfert entre sections	1 000 000,00	0,00	+90 000,00	1 090 000,00
	675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00	0,00	+90 000,00	90 000,00
		DEPENSES D'ORDRE DE FCT	2 441 738,48	0,00	0,00	2 441 738,48
TOTAL		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 066 238,48	0,00	0,00	7 066 238,48

Chap.		<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	Budget Primitif 2023	DM1 rappel	DM2 proposition	Budget 2023 après DM
10		Dotations, fonds divers et réserves	65 081,06	0,00	0,00	65 081,06
13		Subventions d'investissement reçues	1 787 522,84	0,00	-610 000,00	1 177 522,84
	13111	Agence de l'eau	1 277 522,84	0,00	-100 000,00	1 177 522,84
	1318	Autres subventions d'investissement reçues	510 000,00	0,00	-510 000,00	0,00
16		Emprunts et dettes assimilées	65 081,06	0,00	0,00	65 081,06
		REC. REELLES D'INV. HORS REPORT	1 852 603,90	0,00	-610 000,00	1 242 603,90
001		Solde d'exéc. de la section d'inv. reporté	490 022,47	0,00	0,00	490 022,47
040		RECETTES REELLES D'INV.	2 342 626,37	0,00	-610 000,00	1 732 626,37
021		Virement de la section de fonctionnement	1 441 738,48	0,00	-90 000,00	1 351 738,48
	021	Virement de la section de fonctionnement	1 441 738,48	0,00	-90 000,00	1 351 738,48
040		Opération d'ordre de transfert entre sections	1 000 000,00	0,00	+90 000,00	1 090 000,00
	217311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	+90 000,00	90 000,00
041		Opérations patrimoniales	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
		RECETTES D'ORDRE D'INV.	2 591 738,48	0,00	0,00	2 591 738,48
TOTAL		RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 934 364,85	0,00	-610 000,00	4 324 364,85

Chap.		<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	Budget Primitif 2023	DM1 rappel	DM2 proposition	Budget 2023 après DM
020		Dépenses imprévues	18 667,63	0,00		18 667,63
16		Emprunts et dettes assimilées	420 000,00	0,00		420 000,00
20		Immobilisations incorporelles	45 329,06	0,00		45 329,06
21		Immobilisations corporelles	1 565 368,16	0,00		1 565 368,16
		OPERATIONS INDIVIDUALISEES	2 595 000,00	0,00	-610 000,00	1 985 000,00
2002	2315	Immobilisations en cours	1 550 000,00	-150 000,00	0,00	1 400 000,00
2202	2031	Frais d'études	30 000,00	0,00	-25 000,00	5 000,00
2202	2111	Terrains nus	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00
2202	2315	Immobilisations en cours	330 000,00	0,00	-215 000,00	115 000,00
2203	2315	Immobilisations en cours	370 000,00	+150 000,00	-520 000,00	0,00
2204	2315	Immobilisations en cours	260 000,00	0,00	+150 000,00	410 000,00
2303	2315	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
		DEP. REELLES D'INVESTISSEMENT	4 644 364,85	0,00	-610 000,00	4 034 364,85
040		Opérations de transfert entre sections	140 000,00	0,00		140 000,00
041		Opérations patrimoniales	150 000,00	0,00		150 000,00
		DEPENSES D'ORDRE D'INV.	290 000,00	0,00	0,00	290 000,00
TOTAL		DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 934 364,85	0,00	-610 000,00	4 324 364,85

Les balances du budget annexe eau potable sont modifiées comme suit :

**BUDGET ANNEXE EAU POTABLE (70007)
BALANCE GENERALE :**

en €	Dépenses	Recettes
Investissement	4 324 364,85	4 324 364,85
Fonctionnement	7 066 238,48	7 066 238,48
TOTAL	11 390 603,33	11 390 603,33

Total des opérations réelles/mixtes et d'ordre :

en €	Dépenses		Recettes	
	Réelles et mixtes	Ordre	Réelles et mixtes	Ordre
Investissement	4 034 364,85	290 000,00	1 732 626,37	2 591 738,48
Fonctionnement	4 624 500,00	2 441 738,48	6 926 238,48	140 000,00
TOTAL	8 658 864,85	2 731 738,48	8 658 864,85	2 731 738,48

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation réuni le 14 novembre 2023,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de :

- Créer les autorisations pluriannuelles 2303 « AEP rue F. Mitterrand à Foug » et 2203 « Sécurisation AEP Lagny et Ménil-la-Tour via Lucey » et modifier l'échéancier 2202 « Station Saint Mansuy » comme suit :

		MONTANT DES AP / MONTANT DES CP						
		Pour mémoire AP votée y compris ajustements antérieurs	Révision proposée au présent conseil	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/2022)	Crédits de paiement ouvert au titre de l'exercice 2023	Crédits de paiement ouvert au titre de l'exercice 2024	Restes à financer au-delà de l'exercice 2025
BUDGET EAU POTABLE								
2002	Sécurisation AEP Parc de Haye	4 129 000		4 129 000	1 451 266,99	1 400 000,00	1 077 733,01	200 000,00
2202	Station Saint Mansuy	405 000		405 000	0,00	165 000,00	240 000,00	0,00
2203	Sécurisation AEP Lagny et MLT		+530 000	530 000		10 000,00	520 000,00	0,00
2303	AEP rue Mitterrand à Foug		+350 000	350 000		0,00	350 000,00	0,00

(l'autorisation 2002 « Sécurisation AEP Parc de Haye » restant inchangée)

- Autoriser le Président à modifier les inscriptions budgétaires relatives à la décision modificative n°2 du budget annexe eau potable (70007) comme précisé ci-avant.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX